



LE MARDI 3 FÉVRIER 2015

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ajournée du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mardi 3 février 2015, à 18 h 00, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Jocelyn Fréchette
Raymond Ménard

Richard Durocher
Cécile Gauthier
Michel Parenteau

Absences

Maxime Hupé-Labelle

Anik Morin

Le représentant du comité de parents :

Stéphane Mongeon

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Odette Bernier, directrice du Service des ressources humaines (quitte à 20 h 32)
Diane Mongeon, conseillère en gestion du personnel (quitte à 20 h 32)
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire (arrive à 20 h 32)

Le président déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

RÉSOLUTION 31-CE (2014-2015)

Attendu l'ajout de point suivant : 9. *Adoption de l'ordre du jour modifié;*

Attendu l'ajout de point suivant : 12. *Services professionnels pour des travaux d'aménagement à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau – adjudication;*

Attendu que les points 9 à 12 soient respectivement décalés aux points 10 et 11 ainsi qu'aux points 13 et 14 :

9. *Adoption de l'ordre du jour modifié;*
10. *Parole au public;*
11. *Membre du personnel enseignant – renvoi;*
12. *Services professionnels pour des travaux d'aménagement à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau – adjudication;*
13. *Questions relatives à la séance;*
14. *Levée de la séance.*

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE l'ordre du jour modifié soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 32-CE (2014-2015)

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Il est 18 h 04.

La direction du Service des ressources humaines présente le dossier de l'employée concernée.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 33-CE (2014-2015)

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 30.

MEMBRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT – RENVOI POUR INCONDUITE GRAVE

RÉSOLUTION 34-CE (2014-2015)

Attendu que l'ensemble de la preuve dans le dossier de l'employée concernée a été présenté aux membres du comité exécutif;

Attendu que l'employée concernée et son syndicat ont eu l'opportunité d'effectuer des représentations auprès des membres du comité exécutif, une opportunité à laquelle ils n'ont pas donné suite;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines et la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Antoine;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées résilie le contrat d'engagement de l'employée concernée, effectif en date du 3 février 2015;

QUE la décision sera transmise à l'employée concernée et au syndicat conformément aux dispositions de la clause 5-7.09 de l'entente locale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mesdames Odette Bernier et Diane Mongeon quittent leur siège, il est 20 h 32.

Madame Nathalie A. Charette prend son siège, il est 20 h 32.

**SERVICES PROFESSIONNELS POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À L'ÉCOLE
SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 35-CE (2014-2015)

Attendu l'appel d'offres sur invitation MMB1230FI01C pour les services professionnels en architecture pour la rénovation des vestiaires et du corridor du bloc sportif de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, située à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Fortin, Corriveau, Salvail architecture et design Conforme
15, rue Connaught
Gatineau (Québec) J8Y 4C8

Mercier Pfalzgraf Architectes inc. Conforme
3-151, rue St-Antoine
Gatineau (Québec) J8T 3M6



A4 Architecture design Conforme
46, boulevard Gréber
Gatineau (Québec) J8T 3P6

Attendu que le comité de sélection s'est réuni le 2 février 2015;

Attendu que le comité de sélection a accordé, en fonction de la grille d'évaluation retenue, la notation la plus élevée à la firme Fortin, Corriveau, Salvail architecture et design;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique «Maintien de bâtiment»;

Attendu les informations données aux membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 26 janvier 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE le contrat pour les services professionnels en architecture pour la rénovation des vestiaires et du corridor du bloc sportif de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, située à Gatineau, soit octroyé à la firme Fortin, Corriveau, Salvail architecture et design en fonction des *tarifs d'honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des architectes* pour lesdits travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 36-CE (2014-2015)

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 57.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 25 mars 2015, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Jocelyn Fréchette,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général